

Afrique du Sud. Comment la France a bravé l'embargo et armé le régime de l'apartheid



Grâce à des archives inédites, un chercheur sud-africain raconte comment des agents du pouvoir raciste installés à Paris ont pu acheter illégalement des armes avec l'aide des services français. La compagnie Thomson-CSF (devenue Thales) a été l'un des principaux bénéficiaires.

L'ambassade sud-africaine à Paris ressemble à une ruche blindée. Sa fragile ossature en verre est protégée par un exosquelette en métal pour résister aux cailloux et aux bombes qu'y lançaient les manifestants anti-apartheid.

Construite en 1974, l'ambassade fait face à la Seine et n'est qu'à trois rues du ministère français des Affaires étrangères. Le bâtiment fait dix étages et compte trois niveaux en sous-sol organisés autour de grands et coûteux panneaux de marbre noir et blanc.

Un bureau clandestin dans l'ambassade à Paris

Ce n'était pas une ambassade ordinaire. De la fin des années 1970 au début des années 1990, l'un des plus grands secrets de Pretoria y était gardé – un bureau clandestin où travaillaient près d'une trentaine de représentants d'Arm Scor, l'organisme public sud-africain chargé des programmes d'armements.

Leur mission était d'acheter des armes auprès d'entreprises d'armement et d'intermédiaires venus de toute l'Europe occidentale – du matériel qui alimentait la machine de guerre de l'apartheid. Tout au long des années 1970 et 1980, les allées et venues de ces agents à l'ambassade étaient parfaitement connues des services français du renseignement. Certains d'entre eux disposaient même de passeports diplomatiques.

Tout cela semble peut-être inouï et digne d'un roman d'espionnage. Pourtant, selon des documents d'archives du ministère [sud-africain] des Affaires étrangères qui viennent d'être déclassifiés, cette opération de grande envergure était gérée par des gens semble-t-il ordinaires. En examinant leurs dossiers individuels, il est clair que la majorité de ces agents étaient des bureaucrates de carrière qui avaient des familles et des loisirs, comme le jardinage, le tennis et le jukskei [sport traditionnel sud-africain, entre la pétanque et le jeu du fer à cheval].

Pourtant, leur travail quotidien nécessitait des habilitations secret défense afin d'acheter des armes à feu, des bombes et d'autres types d'armes pour le régime de l'apartheid. Telle est la banalité du mal.

Tester des missiles et déguster du vin près de Bordeaux

La connexion française permise par la ruche en bord de Seine a été capitale aux efforts de guerre de Pretoria pendant la période des sanctions internationales, mais ces liens étaient en réalité bien plus anciens.

PW Botha, ministre sud-africain de la Défense, puis Premier ministre [1978-1984], a joué un rôle crucial dans cette relation. Selon un itinéraire daté des 8-10 juin 1969 et intitulé "Voyage de M. Botha", nous savons qu'il s'est rendu dans le sud de la France à l'invitation de l'entreprise française d'armement Thomson-CSF pour tester des missiles et déguster du vin.

Cette visite a permis la rencontre du PDG Paul Richard avec PW Botha, des généraux et des ambassadeurs sud-africains et français à l'hôtel La Réserve, près de Bordeaux. Dans la journée, ils ont testé le nouveau missile Cactus que

Thomson-CSF avait conçu avec l'aide de l'Afrique du Sud.

Le soir, ils sont passés à la dégustation de vins et ont fêté leur collaboration. Le gouvernement de l'apartheid avait besoin d'armes et l'industrie française de l'armement avait besoin d'argent, d'où la création d'une alliance durable, dont les répercussions sont encore visibles aujourd'hui.

Des prototypes du Mistral offerts à Pretoria

Si ces relations militaires bilatérales ont profité à l'industrie de l'armement et aux politiciens, elles ont surtout été, sous bien des aspects, entretenues par les services de renseignement des deux pays.

Tout au long des années 1980, des agents du renseignement militaire sud-africain et la DGSE, le service français du contre-espionnage, ont régulièrement organisé des rencontres secrètes au cours desquelles pouvaient se négocier contrats d'armements et autres faveurs.

Un des exemples remarquables dénichés dans les documents déclassifiés du renseignement militaire sud-africain concerne une série de réunions qui ont eu lieu à Paris les 22 et 24 juillet 1987. Lors de la première, les agents français ont offert à leurs hôtes une poignée de prototypes du Mistral, missile ultramoderne à l'époque.

L'armée française ne l'avait pas encore déployé, et Paris espérait que les forces sud-africaines pourraient le "tester" sur le terrain en Angola [où Pretoria était en guerre contre le pouvoir angolais]. Ce qui a abouti à un scandale politique en France quand la tentative de passer par le Congo Brazzaville pour transférer 50 Mistral à l'Afrique du Sud a été éventée [en 1989].

Les solutions de la DGSE pour contourner l'embargo

Durant la même rencontre, la DGSE a promis toute une gamme de missiles antichars et antiaériens, allant même jusqu'à proposer d'assurer des livraisons à partir d'autres pays comme l'Allemagne si ces armements n'étaient pas disponibles en France.

Consciente de l'existence de l'embargo (que les Français étaient censés faire respecter en tant que membres du Conseil de sécurité de l'ONU), la DGSE a suggéré des solutions simples, comme le transfert clandestin des armes par le Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo), itinéraire que les

Sud-Africains avaient coutume d'utiliser pour contourner les sanctions.

Mais ces réunions n'étaient pas uniquement consacrées aux armements. Les forces de sécurité sud-africaines y ont même eu l'occasion de se retrouver impliquées dans les méandres de la politique intérieure française.

Au lendemain de la rencontre avec la DGSE [en juillet 1987], les Sud-Africains ont été présentés à Jacques Foccart, allié de longue date du Premier ministre Jacques Chirac [1986-1988]. Foccart souhaitait évoquer avec les Sud-Africains le cas d'un citoyen français, Pierre-André Albertini, alors emprisonné par le régime fantoche du Ciskei [un territoire situé dans l'ancienne province du Cap d'Afrique du Sud] pour avoir soutenu l'ANC.

Chirac voulait retarder la libération d'Albertini

Albertini sera finalement libéré au Mozambique en septembre 1987, en compagnie de 133 soldats angolais, en échange de la libération de Wynand du Toit [des forces spéciales sud-africaines] alors emprisonné en Angola.

La même année, au mois de juillet, Foccart soumet pourtant une étonnante requête au chef des forces armées sud-africaines : ne libérez pas Albertini. Pourquoi ? Réponse de Foccart : *"Si Albertini est libéré maintenant, c'est le président Mitterrand qui en sera crédité. Le Premier ministre, Jacques Chirac, tient à éviter cela."*

Au plan politique, Foccart et Chirac avaient intérêt à prolonger la détention de leur compatriote pour la simple raison que sa libération aurait profité à leur ennemi juré, le président Mitterrand candidat à sa réélection en 1988.

Les relations entre les états-majors et les services de renseignement français et sud-africains se sont poursuivies après 1994. De même que sont demeurés bon nombre de réseaux suspects qui avaient facilité les échanges commerciaux avec le régime de l'apartheid.

Thales accusé d'avoir versé des pots-de-vin à Zuma

La société Thomson-CSF en est le meilleur exemple : l'entreprise a testé des missiles avec l'aval de PW Botha et a continué à fournir des armes au gouvernement de Pretoria pendant toutes les années 1970 et 1980.

Dans les années 1990, Thomson-CSF – rebaptisé Thales – continue à faire des affaires en Afrique du Sud. L'entreprise a été accusée par la Cour suprême sud-africaine (dans le cadre du procès de l'homme d'affaires Schabir Shaik) d'avoir versé des pots-de-vin au vice-président Jacob Zuma [devenu chef d'Etat depuis 2009] pour obtenir un contrat d'armement en 1999.

D'après le lanceur d'alerte sud-africain, Ajay Sooklal, Zuma aurait utilisé une phrase-code – “je vois que les lumières de la tour Eiffel brillent aujourd'hui” – pour signaler qu'il acceptait le pot-de-vin. Ce que ces documents montrent, c'est que les lumières de la tour Eiffel ont brillé pendant très longtemps pour les élites sud-africaines.

Dulcie September, assassinée à Paris pendant son enquête

Après 1994, les autorités sud-africaines n'ont pas eu le courage, ou la volonté, d'enquêter sur ces vieilles relations et c'est la démocratie sud-africaine qui en a souffert.

Une militante courageuse a toutefois osé enquêter sur le commerce d'armes illégal entre la France et le régime de l'apartheid, et elle l'a fait dans les années 1980, point culminant de ce trafic. Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris, a entrepris cette tâche aussi difficile que dangereuse avec des moyens extrêmement limités. Elle a été assassinée à Paris en 1988.

Publiée par le Daily Maverick, cette enquête fait partie d'une série d'articles intitulée “Declassified : Apartheid Profits”, d’Open Secrets, une organisation à but non lucratif sud-africaine qui met à disposition des archives. Elle est dirigée par le chercheur Hennie van Vuuren, auteur du livre “Apartheid Guns and Money : A Tale of Profit” (Jacana Media, mai 2017, non traduit).